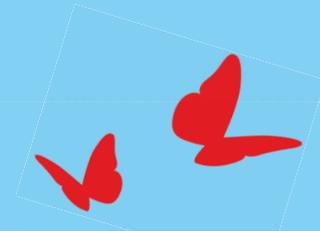


Je dis :
« Chapeau aux
Papillons blancs ! »

Jacques Toubon



ÉDITO



Le 6 octobre, ce fut un grand honneur pour moi de fêter les 70 ans des Papillons blancs de Paris, mais c'est aujourd'hui une grande responsabilité pour nous tous de poursuivre ce chemin, dans une société en pleine mutation.

Notre association est UTILE non seulement parce qu'elle offre des services aux familles, qu'elle apporte soutien et réconfort à un grand nombre d'entre elles, mais parce qu'elle milite en faveur du respect de la dignité des personnes en situation de handicap. L'association a besoin de nouveaux bénévoles pour continuer à mener sa mission au service de tous et contribuer à la construction d'une société plus solidaire et plus inclusive. Nous sommes utiles et précieux les uns pour les autres, quelles que soient nos compétences. Rejoignez-nous !

Marie-Paule Bentejac
Présidente.



Journée d'Intelligence Collective

Jeudi 23 janvier 2020

à partir de 14h

Mairie du 9e - Salle Rossini

6 rue Drouot 75009 Paris

s'inscrire : evenement@papillonsblancsdeparis.fr

Fermeture du siège des Papillons blancs de Paris :
du 23 décembre au 2 janvier 2020



70e anniversaire des Papillons blancs de Paris

Ce fut une vraie belle fête !

D'abord, il y eut les Papillons percussionnistes qui rythmaient l'ouverture des portes et le début des festivités.



- On s'est retrouvé entre amis
- On a joué à de très anciens jeux.



- On a savouré un délicieux gâteau papillon.

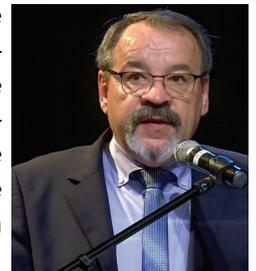


On a rencontré des personnalités, écouté des discours.



Nicolas Nordman, adjoint à la Mairie de Paris en charge du handicap, a souligné l'importance des relations de confiance et de collaborations, telles que celles qui unissent notre association aux instances municipales, dans la construction de projets permettant à « toute personne, quelle que soit sa situation, de trouver place dans la cité ».

Luc Gateau, Président de l'Unapei. « Ensemble, nous accompagnerons la citoyenneté de toutes les personnes. Ensemble, nous allons défendre la vision d'une société solidaire et qui permet l'émancipation de tous les citoyens ».



Patrick Gohet, adjoint au Défenseur des droits, ancien directeur général de l'Unapei : « Aujourd'hui, on ne fait pas que parler à leur place [celle des personnes handicapées intellectuelles], on leur donne la parole et on reconnaît ce qu'elles sont capables de faire »

Jacques Toubon, défenseur des droits : « L'action des pouvoirs publics doit s'appuyer sur l'action des associations. Il faut inclure, ouvrir la vie des personnes handicapées. Je dis chapeau aux Papillons blancs »



Une belle fête

Avec de la danse : La Possible Échappée a offert un extrait de la chorégraphie «Colloque Babel».



Avec de la musique : Edgar Bicrel, musicien autiste, a interprété deux morceaux à l'accordéon. Il était accompagné de Benjamin Mauro, non-voyant, qui a fait chanter le public. Tous deux sont des membres actifs d'Autour d'une scène, groupement d'artistes.



Avec du chant : une nouvelle performance de la chorale des Papillons enchantés.



On a honoré des bénévoles dont l'engagement n'a jamais failli au long des décennies : Christiane Lenabour, notre doyenne, adhérente

depuis 67 ans, Colette Marchal qui a œuvré à un protocole d'annonce du handicap dans des maternités avant d'animer l'atelier couture des Papillons blancs de Paris, Nicole Berthier ancienne directrice de l'ATIP, créatrice de l'atelier théâtre et responsable de la section 10, Solange Frantz, bénévole depuis 20 ans, responsable de la section 6, Yves Bergeret créateur du club sportif, responsable de la section 10, Claire de Sagazan engagée dès 1989, vice-présidente des Papillons blancs de Paris, responsable de la section 15, Jean Icart aux si précieuses compétences financières, Marie-Thérèse Montcharmont engagée avec pugnacité pour l'accessibilité aux transports parisiens, Régis Payen, qui a mis son cœur, son savoir et ses relations au service des Papillons blancs, responsable de la section 17.

On a intronisé de nouveaux bénévoles. « Être bénévole c'est aider les autres. C'est gratuit. Être bénévole c'est choisir son activité. Cette activité est faite pour aider les Papillons blancs de Paris »



Voilà à quoi se sont engagés les Jeunes Papillons bénévoles : Thibault Brunet, Basile Ferraille, Olmo François.



Bérangère Grisoni, chargée du bénévolat aux Papillons blancs de Paris, et Frank Mossler, animateur, présentent les jeunes bénévoles

Ils pourront certainement s'appuyer sur la grande expérience de Yoann.

« Je suis Yoann Comtois, j'ai 37 ans, je suis trisomique. Le bénévolat aux Papillons blancs de Paris a changé ma vie. C'est une grande responsabilité, c'est être adulte. Ça me plaît de faire partie du siège des Papillons blancs car je me sens chez moi ».



Le Passeport Bénévole est un livret où sont enregistrées et décrites les différentes missions, les responsabilités assumées, le total approximatif du temps passé, les compétences mises en œuvre et nouvelles compétences acquises, ainsi que les formations suivies par un bénévole auprès d'associations. Il a été créé par **France Bénévolat avec l'appui de l'Association pour la formation professionnelle, du ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse des dépôts, de pôle emploi, et de la Fonda**. Il est plus complet qu'une attestation de bénévolat et peut être utilisé comme pièce justificative pour compléter un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience.

Lors de la fête des 70 ans des Papillons blancs de Paris six bénévoles « extra-ordinaires » ont reçu ce passeport des mains de Dominique Thierry co-fondateur de France Bénévolat : Yoann Comtois, Béatrice Picard, Sylvain Leboulleux, Christine Plozner, Sébastien Er-Raach, Béatrice Santarelli. Soulignons que ces 6 bénévoles expérimentés en matière d'accessibilité ont tous suivi la formation au FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

On a même assisté à une remise de diplômes !

En effet, quatre élèves du Club Informatique animé par Edwin Standley ont passé toutes les épreuves du B2i (Brevet informatique et internet), promotion 2019 - ce qui porte à quinze le nombre total de nos diplômés ! Les attestations de réussite ont été officiellement remises aux lauréats.

On a dansé sur les airs de la fanfare **Loud'N Around (LNA)**.



Et on a même créé une fresque !



Dave Baranes est un artiste peintre passionné par le Street art. Pour les 70 ans des Papillons blancs, il a offert à l'association un grand tableau où trône un lion imposant au regard doux, entouré de papillons, dans un décor de graffitis urbains. Dave a offert son humanité, sa disponibilité et son professionnalisme pour que cette œuvre soit achevée au cours de la fête, avec la participation active d'invités volontaires, armés d'aérosols et de feutres, qui ont ainsi laissé leur trace dans une coréalisation festive, pour un rendu inattendu par le jeu des superpositions. Le tableau achevé a été dévoilé au public avec une joie et une émotion intenses, dans cet esprit du « faire ensemble » qui est la marque de l'association.



MERCI !

Au nom de tous, et en mon nom personnel, je tiens à remercier en tout premier lieu : Capucine Madinier, sans elle, on n'y serait pas arrivé ! Kathy Mepuis, pour ses précieuses mises en relations avec des partenaires de qualité, tout le personnel salarié du siège pour son implication assidue : Sophie Simonpoli, Bérangère Grisoni, Bernadette Delplace, Edwin Standley, une mention particulière pour Fania Fuatale à nos côtés depuis quelques mois seulement, et Blandine Vacherot, en mécénat de compétence. Tous les bénévoles, Tosca, Corinne, Anne-Marie, et tant d'autres.

Tous les partenaires : le musée des arts forains, Hervé Bourdon et Bruno Aubigny, l'ESAT L'Atelier du château, le traiteur, Daniel Fina et son équipe, L'ESAT Reboillère pour le crémant servi à l'apéritif, le pâtissier Arnaud Lahrer, GCP, pour le plateau technique, Laurent Pontoir et Eric Merlino, Romain Vaudaux, pour le tournage d'une vidéo, L'agence City.one events pour ses hôtes, les bénévoles du groupe MCI.

Enfin tous nos artistes, Dave Baranes, La Possible Échappée, sa directrice Kathy Mepuis et tous ses danseurs, Dominique, Lila, Marc, Simon, Eddy, Chloé, Thierry et François, l'atelier des Papillons percussionnistes, avec Marc Boisson et ses musiciens, l'atelier des Papillons enchantés, avec Aude et Régis, et la chorale, notre photographe, Michel Brisson, les artistes d'Autour d'une Scène, Edgar Bicrel et Benjamin Mauro, la fanfare Loud'N Around.

Et pour finir, notre animateur : Frank Mossler.

Marie-Paule Bentejac

Prochaine étape





Journée d'Intelligence Collective

**Retrouvons-nous à partir
de 14h30 le 23 janvier 2020
à la Mairie du 9e**

Mairie du 9e - Salle Rossini - 6 rue Drouot 75009 Paris

**S'inscrire :
evenement@papillonsblancsdeparis.fr**

Un autre anniversaire :

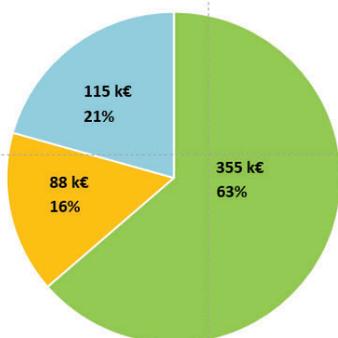
Les 10 ans du fonds de dotation des Papillons blancs de Paris

Le 24 juin 2009, les Papillons blancs de Paris reçoivent un important legs de mademoiselle Lise Alexandre. L'association décide alors d'allouer la majeure partie de ce patrimoine à un fonds de dotation, qui est créé le 23 décembre 2009.

Il lui a été donné pour objet de « faciliter tout projet d'intérêt général à caractère social, médico-social, familial et éducatif, favorisant l'épanouissement des personnes handicapées mentales ainsi que de leur famille », porté par l'association fondatrice, des associations qui lui sont associées ou d'autres affiliées au mouvement de l'Unapei. À cette fin le fonds met à disposition des moyens financiers sous forme de don ou de prêt sans intérêt.

Durant ces dix années écoulées, le fonds a répondu aux sollicitations à hauteur de 558 k€ dont 87% sous forme de dons.

Répartition des 558 k€ de dons et prêts



- Amélioration de l'habitat
- Activités sportives et culturelles
- Dispositifs internes (informatique, communication, formation, événement)

Citons ici quelques actions financées par le Fonds de dotation des Papillons blancs.

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat

FAM et Foyer de vie
'La Maison de Pénélope' :
déménagement et réaménagement



Travaux pour le local
Moulin des Prés



SAMSAH Charonne :
équipement mobilier
(cuisine, balnéothérapie)



Dans celui des activités sportives et culturelles,

Création d'un poste
de psychomotricien
pour l'apprentissage
de la nage



Aide au répit pour les aidants :
sorties et week-ends
pour des personnes autistes



Le fonds a également contribué à l'optimisation d'outils de communication, à la formation de personnel,

Formation des
professionnels
de santé
pour une meilleure connaissance du handicap mental



à la réalisation d'un documentaire

Association Le Bois clair

Documentaire
« Citoyen avant tout »



ou encore à un événement festif et promotionnel.

Témoignage

L'association Les Bahamas, qui a sollicité le fonds de dotation en soutien à un poste de psychomotricienne pour trois saisons, témoigne ci-dessous d'un usage qui peut en être fait au profit des personnes handicapées. « Cette ouverture d'un deuxième poste de psychomotricité a facilité un accompagnement de meilleure qualité tout au long de l'année. En effet pouvoir diviser par deux le nombre d'enfants, dont une seule psychomotricienne était responsable, a permis de passer plus de temps avec les nageurs, de les aider à mieux progresser. L'encadrement des stagiaires en a également été simplifié. Par ailleurs les échanges fréquents, en situation, avec une collègue conduisent à s'interroger sur ses propres pratiques et à les améliorer. Les nageurs semblent avoir pleinement bénéficié de ce nouveau fonctionnement et ont tous fait des progrès significatifs pendant l'année ».

Foyer de Vie

Les Petites Victoires

Le 17 octobre 2019, la commission du fonds de dotation a confirmé son soutien financier à l'association ASAP, Les Petites victoires, pour son projet d'extension d'un foyer de vie pour personnes autistes. En voici, les grandes lignes :



Interview de Monsieur Pierre FENAUX, Président de l'ASAP, parent, Administrateur des Papillons blancs de Paris et Professeur de médecine.

Bonjour Monsieur FENAUX. Pouvez-vous nous rappeler l'origine de la création de l'ASAP (Association au Service des Autistes et de la Pédagogie) ?

L'ASAP - Association au Service des Autistes et de la Pédagogie - créée en 2000 par des parents d'enfants autistes - a ouvert depuis 2001 trois structures d'accueil à Paris dans le XIème arrondissement.

Ces structures comportent : pour les enfants, un IME de 21 places ; pour les adultes : 1 centre d'accueil de jour de 12 places et un Foyer d'Hébergement de semaine pour 6 de ces 12 adultes.

Notre prise en charge est éducative, individualisée et comportementale, utilisant largement l'approche ABA (Applied Behavioral Analysis) développée notamment en Amérique du Nord et dans les pays nordiques. L'ASAP a été une des premières associations à introduire ce type d'approche en France. Notre but principal, dans des établissements de taille suffisamment modérée, est de permettre l'éducation et l'intégration des personnes autistes au cœur de la ville.

Pourquoi créer ce nouvel établissement ?

Dans un contexte de pénurie de structures d'accueil type internat pour les adultes avec un TSA (Trouble du Spectre Autistique), de nombreux jeunes adultes autistes parisiens sont maintenus en aménagement Creton dans des structures pour enfants ou sont contraints de retourner au domicile sans prise en charge adéquate, de partir en Belgique, ou encore d'intégrer des hôpitaux psychiatriques non adaptés à leur handicap.

C'est dans ce contexte que le projet de Foyer de Vie de l'ASAP a vu le jour.

Il permettra pour 12 jeunes et leurs familles la pour-

suite d'un accueil de type familial répondant concrètement à leurs besoins et ceux de leurs parents vieillissants, portant à 24 le nombre d'adultes autistes accueillis à l'ASAP.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le fonctionnement de cette structure et nous parler de son aspect innovant ?

Ce projet restera basé sur l'approche éducative et comportementale dispensée dans les autres établissements gérés par l'ASAP et en partenariat avec les professionnels d'un centre canadien de prise en charge des personnes atteintes de TSA, le Centre Kohai de Toronto.

Cette structure à taille humaine, intégrée à la cité et proche de nos autres établissements, fonctionnera sur 2 sites, 365 jours par an.

Elle assurera, dans un cadre de vie adapté aux besoins des jeunes accueillis, le maintien et la poursuite du développement des compétences sociales, d'autonomie, de communication ainsi que scolaires.

Le projet d'établissement mettra l'accent sur la pratique quotidienne du sport, fondamentale au bien-être des jeunes accueillis, avec l'intégration dans les locaux d'une salle de sport et la poursuite de nos différents partenariats sportifs, notamment avec la Fédération Française de Sport Adapté.

Pour finir, je tenais une nouvelle fois à remercier très chaleureusement les Papillons blancs de Paris pour le précieux soutien financier offert au projet, au nom du Conseil d'Administration de l'ASAP, des jeunes accueillis dans nos établissements et de leurs familles.

Nous aurons bien sûr à cœur de partager cette expérience dans le cadre d'échanges entre associations.



Adresses à ne pas manquer

- Après son ouverture il y a trois ans à Nantes, le restaurant extraordinaire **Le Reflet** vient d'inaugurer un nouveau lieu d'inclusion, cette fois dans la capitale. Au fourneau et en salle, sept personnes porteuses de trisomie 21 accompagnées de quatre encadrants. Adresse : 11 rue de Braque Paris 3e.

Réservation au 01 42 71 35 97 ou sur le site : <http://paris.restaurantlereflet.fr>

- En dix saveurs**, un autre restaurant qui emploie entre 50 et 80% de personnes en situation de handicap mental et cognitif. Les plats, peuvent aussi être achetés sur place et emportés, ou commandés sur le site <https://en10saveurs.com>

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h. Téléphone : 01 55 46 86 94.

Adresse : 39 rue de Raspail, 92300 Levallois-Perret

Sportifs à l'honneur !



Lundi 4 novembre ont été remises les victoires sportives d'Île-de-France 2019, en présence de Valérie Péresse, présidente du Conseil régional et Marie-Josée Pérec, championne olympique. Le club Bahamas, (Natation Sport adapté) a reçu le trophée du « Club de l'année en situation de handicap » pour sa vaillante équipe de 15 compétiteurs et pour l'ensemble de son travail sur le « savoir nager ». C'est la première fois qu'un club pour handicapés mentaux est récompensé. Océane Bouvet, jeune nageuse autiste de 14 ans du club SASEP, a reçu le trophée de l' « Espoir féminin en situation de handicap » pour ses performances lors du championnat de France de natation et a obtenu la deuxième place du prix du public.

Scolarisation

- Le site enfant-different.org présente les différentes possibilités pour scolariser un enfant handicapé.

École inclusive. Les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) sont une nouvelle forme d'orga-

nisation des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) qui doit permettre de mieux répartir et de coordonner leurs interventions sur un secteur géographique. Les élèves bénéficiaires d'un AESH restent notifiés par la MDPH, mais c'est le responsable du PIAL qui arrête les emplois du temps des AESH et organise la quotité horaire de leurs interventions auprès des élèves concernés.

• Unités Élémentaires d'Enseignement Autisme.

L'instruction interministérielle n° DGCS/SD3B/DIA/DGESCO/2019/158 du 30 août 2019 a pour objectif de présenter le cahier des charges renouvelé des unités d'enseignements élémentaires autisme (UEEA), dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 dans la perspective de conforter et de poursuivre leur développement. Une des évolutions importantes introduites par ce nouveau cahier des charges réside dans un changement de modèle des UEEA vers un dispositif de scolarisation adaptée, de droit commun, bénéficiant d'un appui renforcé du médico-social.

Cette instruction abroge l'instruction interministérielle N° DGCS/3B/DGESCO/2018/192 du 1er août 2018 relative à la création des UEEA. (Circulaires.legifrance.gouv.fr)

- La Nouvelle Forge et le Centre Hospitalier Isarien organisent les 12 et 13 décembre 2019, à Senlis, un colloque au CETIM sur l'autisme : vers une meilleure qualité de vie des personnes autistes à tous les âges. En présence de : Claire COMPAGNON, Déléguée interministérielle à la Stratégie Nationale pour l'Autisme et de Catherine BARTHELEMY, Professeur émérite de médecine, Pédopsychiatre. Inscription gratuite via le lien ci-dessous (places limitées) : <https://www.weezevent.com/lautisme-au-sein-des-troubles-du-neuro-developpement>

Cellule d'écoute

« Une Cellule d'écoute et de réponse dédiée aux parents et aux responsables légaux d'élèves handicapés » est opérationnelle depuis le 24 juin 2019 à l'Académie de Paris. N° vert : 0 800 007 377, permanences assurées du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Site : ac-paris.fr.

Mobilisation citoyenne #jaipasecole

L'Unapei, soutenue par de nombreux partenaires associatifs, lance une mobilisation citoyenne inédite #jaipasecole, avec un site internet dédié www.marentree.org Objectif : donner la parole aux parents d'enfants en situation de handicap et aux professionnels pour leur permettre de mettre en lumière la réalité du parcours de scolarisation des enfants. www.unapei.org/article/mobilisation-citoyenne-jai-pasecole/

• Pour l'accueil des plus jeunes : les petits matins

L'association « Parler à d'autres », qui gère déjà un lieu d'accueil enfants- parents, « Les P'tits les Grands », inspiré de la Maison verte créée par Françoise Dolto, propose maintenant un accueil dédié aux enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap et aux adultes qui les accompagnent, les mercredis et samedis matin de 9h30 à 12h

Adresse : 5 rue de la Boule rouge, 75009 Paris.

Contact : 01 53 34 85 50, lplgaccueil@gmail.com

• Protection juridique

Fragilis a organisé le 20 septembre 2019, à Paris, une rencontre sur le thème « de La protection juridique et financière des personnes en situation de handicap », à laquelle assistaient de nombreux adhérents de notre association. Un compte rendu complet est à lire sur le site : www.fragilis.fr Rappelons que l'Unapei met à disposition des familles un support pratique sur l'habilitation familiale. Toute personne intéressée pourra en faire la demande auprès des responsables de sections des Papillons blancs de Paris.

Cependant Papillons Actu a choisi de présenter au fil des numéros chacune des mesures de protection, en commençant par la plus récente.

L'habilitation familiale. Elle permet qu'un membre de sa famille assiste ou représente une personne qui se trouve dans un état nécessitant une protection juridique. Son avantage majeur est qu'elle simplifie les démarches administratives, dispense en particulier des comptes rendus de gestion annuels. Mais elle exige un consensus au sein d'une famille et n'est pas accordée si le patrimoine de la personne protégée est important. Le juge peut la délivrer pour 10 ans. Depuis la loi du 23 mars 2019 des passerelles sont possibles entre l'habilitation familiale et les autres mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle).

• **L'AAH** est revalorisée à 900 € par mois au 1er novembre, soit une augmentation de 40 €.

Les plafonds de ressources annuelles pour **les allocataires en couple** (1 avec AAH et 1 avec revenus) sont revus à la baisse avec un plafond de 12 fois l'AAH multiplié par 1,81 soit 19 548 € (base sans enfant). Dans le cas d'un couple où les 2 personnes sont bénéficiaires de l'AAH, ce coefficient ne s'applique pas et le plafond correspond à 2 AAH multiplié par 12 soit 21 600 €.

Pour les parents dont l'un des enfants est en situation de handicap. A compter du 1er novembre, **le plafond du complément de libre choix du mode de garde (CMG)** augmentera de 30 % pour les familles bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Une simulation peut être faite sur le site de la CAF, dans « mon compte ».

• Aidants

la loi du 22 mai 2019 (2019-485) publiée au JO le 23 mai vise à favoriser la reconnaissance des proches aidants. Elle prévoit un ensemble de mesures dont certaines entrent en vigueur : **la défiscalisation de la Prestation Compensatrice du Handicap**, le droit au répit, le congé de proche aidant, qui peut atteindre une durée de trois mois et être indemnisé à hauteur de 53 € par jour pour une personne vivant seule si le taux d'invalidité de la personne aidée atteint 80%.

• Vieillesse

« **Vie et avenir** » a créé une plateforme destinée à faciliter les informations portant sur le vieillissement. Elle répond en alternance, un mercredi matin par mois, aux questions des professionnels, à celles des personnes handicapées et de leur famille. **Le prochain rendez-vous pour les familles est fixé au 18 décembre à 10 h**, au SAMSAH Charonne, 61 ter boulevard de Charonne 75011 Paris.

www.vieetavenir.fr tél. 01 43 06 17 56 ou vieetavenir@wanadoo.fr

• Stationnement à Paris

Pour limiter les erreurs de contrôle et lutter efficacement contre les fraudes aux cartes de Stationnement pour Personnes Handicapées (CSPH) ou aux cartes Mobilité Inclusion mention Stationnement (CMI-S), la Ville de Paris propose à **ses habitants volontaires** un service de référencement de leur droit à gratuité de stationnement, qui permettra de désigner le véhicule utilisé habituellement pour les déplacements. Informations, concernant en particulier les formulaires à remplir, sur le site : handicap.paris.fr

Précision concernant la carte mobilité inclusion : la mention « stationnement pour personnes handicapées » est attribuée à toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou **qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements.**

Labellisation de la ligne 6

La RATP investit pour favoriser l'accès à ses réseaux de tous les voyageurs.

La ligne 6 a été labellisée **S3A** (Symbole d'Accueil, d'Accessibilité, d'Accompagnement)

le 12 novembre 2019 à la station Bir Hakeim.



Yvon Gueguen, directeur de la ligne 6, a co-signé avec Madame Montcharmont de l'Unapei Idf, la convention validant cette labellisation S3A de la ligne 6. Le référent de la démarche était Philippe Schwyer, 220 agents de la ligne 6 ont été formés par 10 formateurs relais. Le pictogramme S3A a été apposé sur les vitres de chaque point de vente, impliquant l'engagement de tous les agents de la ligne qui ont suivi la formation. En cette fin d'année 2019, les lignes 1, 2, 5, 6, 7, 7bis, 9, 10, 11 et 14, ainsi que les lignes A et B du RER sont désormais labellisées S3A. La ligne 12 le sera le 25 novembre 2019.

Objectif : obtenir le label S3A d'ici à 2020 sur toutes les lignes de métro et de RER.



Sorties culturelles

• Cinéma

S'il est encore temps, nous vous suggérons d'aller voir « Hors normes », le dernier film d'Eric Toledano et d'Olivier Nakache dans lequel ils racontent le combat de deux associations dont le responsable de l'une forme des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer les autistes sévères dont s'occupe le responsable de l'autre. Le suspense et l'obstination nous transportent jusqu'au bout du film dans un rythme ponctué d'émotions et de moments comiques. Autour de Reda Kateb et de Vincent Cassel, de vrais autistes et de vrais aidants constituent la majeure partie de la distribution.

• Le **Petit Palais** propose des Visites et des ateliers à l'adresse de personnes en situation de handicap. Ces visites sont animées par un.e intervenant.e sensibilisé.e à l'accueil de publics spécifiques. Elles durent de 1h à 1h30. Les Thèmes en sont variés : découverte de l'architecture, d'œuvres faisant appel aux cinq sens, de portraits... Dates des visites découvertes réservées aux personnes en situation de handicap mental : Mardi 3 décembre 14h, Jeudi 19 décembre 10h, Vendredi 31 janvier 14h, Mardi 25 février 10h, Vendredi 6 mars 10h, Jeudi 23 avril 14, Mardi 19 mai 14h, Mercredi 3 juin 10h. Les ateliers, d'une durée d'une à deux heures, sont animés par un.e intervenant.e sensibilisé.e à l'art-thérapie, ils proposent également une découverte des œuvres d'art mais par le biais de l'écriture, de la photographie, du collage, du modelage, de la peinture ou de la gravure. De nombreuses dates sont programmées par le musée. Tous les renseignements se trouvent sur le site: www.petitpalais.paris.fr

Il faut réserver au plus tard 15 jours avant la date souhaitée pour une visite, le délai est d'un mois pour une activité.

• Le **Musée du quai Branly** a obtenu la marque Tourisme et handicap et le trophée « coup de cœur » de l'association du même nom pour la qualité de son accueil aux publics en situation de handicap. Des visites contées et des ateliers accessibles y sont programmés chaque semaine. Notons les dates de visites adaptées au handicap mental : 18 janvier à 14h 30 pour une visite de l'exposition Les acquisitions du musée du quai Branly – Jacques Chirac ; 14 mars à 14h 30 pour une découverte du musée. Des brochures et guides pratiques par type de handicap sont à disposition du public. Pour toute réservation : accessibilite.reservation@quaibrantly.fr Pour des conseils personnalisés : accessibilite@quai-brantly.fr ou tél. 01 56 61 71 72. Pour la programmation et tout autre renseignement : www.quaibrantly.fr

• **Théâtre Pixel**, 18 rue Championnet, 75018 Paris. Scarlett : un spectacle musical et visuel. La rencontre entre une musicienne et une fillette autiste. Ce spectacle, qui aborde avec douceur et poésie l'autisme, vise à sensibiliser les enfants à la différence et à favoriser l'accès au théâtre pour tous. Tél. 01 42 54 00 92

• Musique et danse

L'association Apte qui propose des cours de musique et de danse spécialement conçus pour des personnes avec autisme et troubles psychiques, organise le 14 décembre de 9h à 12h au CRAIF (6 cour Saint-Eloi 75012 PARIS) le « café des parents autisme et musique ».

- **Le numérique, parlons-en !** : Le prochain Parlons-en aura lieu le 27 novembre de 14h à 18h, 254 rue Saint-Jacques 75005 Paris. Il aura pour thème le **numérique**. Rappelons que les Parlons-en réunissent des experts, des familles concernées et des personnes en situation de handicap mental, sur des sujets essentiels de notre société. Pour y participer, s'inscrire avant le 25 novembre sur le site : evenement@papillonsblancsdeparis.fr

- **Happy Hour bénévoles** : À l'occasion de la journée mondiale du bénévolat-volontariat (5 déc.) et dans le cadre de la semaine de l'engagement de la Ville de Paris, les Papillons blancs de Paris organisent un Happy Hour des bénévoles le mardi 3 décembre 2019 de 18h à 21h, Café « À la Place St-Georges », 60 rue St Georges, Paris 9e, métro St Georges (L.12). Gratuit sur inscription : 01 42 80 43 42, benevolat@papillonsblancsdeparis.fr

- **Atelier» Régalons nos sens avec la cuisine libanaise** « : atelier à la carte les dimanches 1er décembre, 12 janvier et 1er mars 2020 - inscription obligatoire auprès de frantz.solange@laposte.net

- **Café des parents** : Le 4 décembre 2019 à 14h 30, 89 rue Mademoiselle, 75015 Paris. Cette réunion bimestrielle est ouverte à tous les adhérents.

- **Exposition des Papillons photographes** : « Ça c'est Paris » à la mairie du 2e arrondissement 8 rue de la Banque 75002 Paris, du 9 décembre au 21 décembre 2019.

- **Journée d'Intelligence Collective** : Ensemble, nous avons célébré les 70 ans dans la fête ! Pour inventer demain, retrouvons-nous le 23 janvier 2020, à partir de 14h 30, à la Mairie du 9e, 6 rue Drouot, 75009 Paris. Votre position nous concerne, votre participation est essentielle, venez contribuer à la réflexion engagée. S'inscrire sur evenement@papillonsblancsdeparis.fr

Le coin des lecteurs

- **Autisme et nouvelles technologies : témoignages des parents, professionnels et enfants autistes sur les usages numériques.**

Ce cahier édité par les Éditions h présente les résultats d'un programme de recherches international sur les connaissances et les pratiques concernant l'utilisation des nouvelles technologies par des enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique (TSA) âgés de 2 à 18 ans. Le document rend compte d'informations données par les enfants, les professionnels et les parents. Il est téléchargeable sur le site ccah.fr, rubrique Publications.

- **Le handicap, un enjeu de société.**

Coll. Cahiers français n° 411. La Documentation française, Juillet-août 2019, 118 pages, 8 €.



Depuis une cinquantaine d'années, l'insertion sociale des personnes en situation de handicap a fait des progrès considérables. Le mot d'ordre est aujourd'hui celui de la société inclusive. Néanmoins, la notion de handicap reste une notion mouvante, entourée d'un certain flou. Comment a évolué la

politique du handicap en France ? Jusqu'où peut aller l'inclusion ? Que peut apporter la recherche publique ? Et où est finalement la frontière entre traitement médical et acceptation de la différence ?

- **Le Petit livre des handicaps**, bande dessinée de Georges et Léopold Gard, qui sensibilise de façon ludique écoliers et collégiens aux handicaps. Achat sur le site grrrrart-editions.fr, rubrique jeunesse, 15 €.

- **Comprendre le handicap pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées et leur famille à domicile**, nouveau guide téléchargeable sur le site handeto.fr, dans la rubrique actualités.

AGENDA PARISIEN



NOVEMBRE

Les 26 et 27 novembre

Salon des services à la personnes au Parc des expositions de la Porte de Versailles

www.salon-services-personne.com

DÉCEMBRE

3 décembre

Journée internationales des personnes handicapées

4 décembre

Journée du bénévolat-volontariat

La journée mondiale du bénévolat-volontariat, fixée au 5 décembre, sera exceptionnellement célébrée à Paris, la veille, à la mairie du 10e arrondissement.

10 décembre

Forum « Vacances, loisirs, handicap »

Organisé par l'UNAT (Union des Associations de Tourisme) de 9h à 14 h à la mairie du 20e arrondissement.

Inscription nécessaire. Tél. 01 42 73 38 14

Adresse mail : idf@unat.asso.fr

Site : www.unat.idf.fr

JANVIER

23 janvier

Journée d'Intelligence Collective à partir de 14h30

à la Mairie du 9. S'inscrire sur

evenement@papillonsblancsdeparis.fr

FEVRIER

26 février 2020

Parlons-en Citoyenneté

Inscription sur le site

evenement@papillonsblancsdeparis.fr

MARS

Les 15 et 22 mars 2020

Élections Municipales

Rappelons que les majeurs handicapés sous tutelle ont désormais le droit de voter. Ils doivent donc s'inscrire sur les listes électorales, **avant le 7 février 2020** pour participer aux élections municipales les 15 et 22 mars 2020.

20 et 21 mars 2020

Colloque de **l'AFRT** à l'université Paris-Diderot, dans le cadre des 15e journées mondiales de la Trisomie 21. Les Papillons blancs sont partenaires.

PERMANENCES

Tous les jeudis
de 10h à 12h
avec ou sans rendez-vous

Vous avez une **QUESTION ?**

Nous vous aidons à trouver une réponse.

Contactez-nous

au 01 42 80 44 43 ou par mail à

bonjour@papillonsblancsdeparis.fr



Courrier des lecteurs

« Merci de cette délicieuse journée émaillée de sourires, de rires, de rêves et d'instantanés plus graves autour de sujets qui nous préoccupent tous. » Marie-Solange

« Ce fut une belle fête avec lumières, joie et bonne humeur à volonté. Bon courage pour la suite » Félix M.

PAPILLONS ACTU : est une publication de l'association Loi 1901 « Les papillons blancs de Paris »

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Paule Bentejac

COMITÉ DE RÉDACTION : Solange Frantz, Catherine Glaser, Alain Minard, Sophie Simonpoli, Elisabeth Bonneval-Lagarde, Emmanuelle Virlogeux

CONCEPTION : Charles & Compagnie - 15 rue Ambroise Thomas - 75009 Paris

MAQUETTE : Fania Fuatale

ADRESSE : « Les Papillons blancs de Paris » 85, rue La Fayette - 75009 Paris - 01 42 80 44 43

COURRIER : bonjour@papillonsblancsdeparis.fr

